

Poivre informe ses chargés d'affaires lyonnais de son prochain retour
A l'Isle de France, 1^{er} avril 1772

Au fonds Pusy La Fayette

Deux lettres non-autographes des archives personnelles de Pierre Poivre

Pour le temps de son expatriation, Pierre Poivre avait confié la gestion de ses affaires lyonnaises à son frère Denis. En 1770, suite au décès de Denis, c'est à ses exécuteurs testamentaires : MM. Giraud, Soubry et Faulin que revint la charge des affaires de Pierre Poivre.

=====

M. Giraud, ancien échevin
rue de l'Aumône à Lyon

Le 1^{er} avril 1772

J'ai reçu, Monsieur et cher voisin, la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire en date du 10 août de l'année dernière, et à laquelle vous avez joint un état de la succession de mon frère. J'avais reçu dans le temps et j'ai eu l'honneur de vous en accuser la réception, tous les papiers concernant la même succession et celle de ma mère. Je suis bien sensible aux peines que vous avez la bonté de vous donner pour moi. Je vous remercie du compte que vous voulez bien me rendre des réparations que vous avez fait faire à ma maison du Bougchanin. Je vois parfaitement que ces réparations ont dû vous occasionner beaucoup d'embarras, et je vous avoue sincèrement que je ne m'en serais pas tiré aussi bien que vous. Je suis bien reconnaissant de toutes les peines que se donne notre respectable ami M. de Soubry pour la conduite de notre pauvre *Fréta* où je désire bien de retourner. Soyez assuré non seulement que j'approuve tout ce que vous aurez fait pour mes affaires, mais encore que je suis pénétré de la plus vive reconnaissance pour tous les soins que vous vous donnez.

J'ai enfin obtenu la permission que je sollicite depuis si longtemps de retourner en France. J'attends mon successeur qui doit arriver d'un jour à l'autre, et suivant les apparences je partirai d'ici les premiers jours de septembre prochain pour arriver en France en décembre. Ce sera une mauvaise saison pour moi qui crains le froid, mais l'empressement que j'ai de quitter ce pays-ci me fera passer par-dessus toutes considérations.

Dès le premier jour de mon arrivée en France je vous en donnerai avis, car je sens qu'avec toutes vos affaires propres, vous devez être très embarrassé des miennes et je désire bien vous en ôter le fardeau.

J'adresse par ce vaisseau qui porte la présente, 6 balles de café à M. Guillois, ancien directeur des bâtiments du port à Lorient et je le prie de réserver ces 6 balles de café à votre ordre. Je vous prie, Monsieur, dès que vous aurez reçu la présente, d'écrire à M. Guillois à Lorient, et de charger quelqu'un de nos négociants qui irait à la vente de retirer ces 6 balles ou caisses pour vous les faire parvenir à Lyon sur les rouliers qui transportent annuellement les marchandises de la vente. Ces 6 balles de café sont pour partager avec MM. Soubry et Faulin. Je vous prie de vouloir bien les accepter comme une production de ces îles et une faible marque de ma reconnaissance. Permettez-moi, mon cher voisin, d'assurer ici Mme Giraud de mon respect, d'embrasser toute votre chère famille et en particulier M. Giraud l'aîné.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance et l'attachement possibles, etc.

P. S. J'écris par cette occasion un mot à M. de Soubry et je vous prie de dire mille choses pour moi à M. Faulin à qui je crains de n'avoir pas le temps d'écrire.

M. Marion Dufresne est actuellement en mer et ne sera de retour que dans un an, mais avant que de partir je recommanderai votre affaire à un ami.

M. Soubry
trésorier de France
rue Ste Catherine
à Lyon

Du 1^{er} avril 1772

Je sais, Monsieur et bon ami, toutes les peines que vous vous donnez pour la conduite et l'entretien de *la Fréta*. Permettez que je vous en témoigne toute ma reconnaissance. J'ai enfin obtenu la permission que je sollicitais depuis si longtemps de pouvoir repasser en France. J'attends d'un jour à l'autre mon successeur, et suivant les apparences je pourrai partir à la fin d'août ou au commencement de septembre pour arriver en France au commencement de décembre.

Il y a 18 mois que je n'ai plus de santé. J'ai pensé succomber à plusieurs maladies successives occasionnées par l'excès du travail qu'exige ma place et surtout par les contradictions inouïes que j'ai éprouvées et dont tous ceux qui voudront faire le bien éprouveront toujours une partie. Je viens surtout de passer une année cruelle. Sur les premières apparences de guerre, on m'avait envoyé une grande quantité de troupes et de vaisseaux, mais rien de quoi les nourrir. L'île n'avait pas fourni cette année de quoi suffire à la consommation pour trois mois. Il m'a fallu tout tirer du dehors. J'ai été contrarié de toutes les manières mais j'ai réussi à approvisionner la colonie, à la nourrir elle-même, ainsi que toutes les troupes du Roi, les équipages de ses vaisseaux, les ouvriers et les esclaves, en très grand nombre, rationnaires du Roi. Je laisserai à mon successeur des provisions considérables et bien différentes de celles que j'y avais trouvées en arrivant.

Que je serai heureux, mon cher Monsieur, quand j'aurai le plaisir de vous voir ! Quand, rétabli à *la Fréta*, je pourrai vous y recevoir avec nos amis communs ! Et ne plus avoir d'affaires qu'avec mes jardiniers et mes vigneron.

En attendant ce bonheur, je vous renouvelle avec bien de la sincérité les assurances du plus inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

* * *